

MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Paris
Un an... 8 fr.
Six mois... 4 fr.

Les Annonces
Se traitent de gré à gré.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES
S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Torcheux

ABONNEMENTS

Départements
Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.

Etranger
Un an... 12 fr.

BONIMENT



Les élections pour le seize octobre !
Personne plus que nous n'a été surpris, en voyant collé contre les murs ce décret du gouvernement provisoire.

Les élections ! était-ce bien le moment d'en faire ?

Était-ce bien le cas de venir mêler à nos préoccupations de défense nationale, des préoccupations politiques dont nous n'avons que faire tant que les Prussiens seront chez nous ?

Était-il opportun de provoquer dans les esprits cette agitation, cette excitation, cette fièvre qu'amènent nécessairement les élections législatives auxquelles se rattache la solution de tous nos problèmes sociaux ?

Était-il bon, était-il raisonnable, était-il prudent de rallumer des ardeurs assoupies sinon éteintes, de donner prétexte à des discussions de système et de personnalités, alors que toutes les ardeurs, toutes les discussions ne devraient avoir d'autre but, d'autre thème et d'autre prétexte que le salut du pays.

Était-il sensé, était-il sérieux de nous donner le spectacle d'affiches multicolores où nous allons lire : « Citoyens, en me présentant à vos suffrages, je... »

« Citoyens, j'accepte avec reconnaissance le périlleux honneur que... »

« Citoyens, je consacrerai ma vie à soutenir les grands principes qui... »

« Citoyens, plusieurs d'entre vous sont venus m'arracher du fond de ma retraite pour... »

Etc., etc., etc.

Alors qu'il faudrait coller sur toutes les murailles, sur toutes les maisons, sur toutes les portes, en lettres grandes comme ça, en lettres qui crévent les yeux, cet avertissement suprême, cette profession de foi nécessaire et impérieuse :

Chassons les Prussiens ! CHASSONS LES PRUSSIENS ! CHASSONS LES PRUSSIENS !

Mon Dieu non, ce n'était pas le moment, mon Dieu non, ce n'était pas le cas, mon Dieu non, ce n'était ni opportun, ni bon, ni raisonnable, ni prudent, ni sensé, ni sérieux.

Et nous ne saurions dissimuler que le gouvernement provisoire a commis une faute lourde en décrétant des élections intempestives qui ont le double inconvénient de nous faire perdre du temps d'abord, ensuite de détourner les esprits de la seule affaire que nous devons avoir en tête.

Qu'au moment où l'on croyait la paix faisable, on ait voulu constituer un gouvernement régulièrement issu du suffrage universel, pour que Guillaume ou Bismarck fussent dans l'impossibilité de se retrancher derrière des fins de non-recevoir hypocrites ;

Très bien, et nous avons applaudi des deux mains, — mais aujourd'hui que la paix n'est plus en question, aujourd'hui que c'est la guerre acharnée, la guerre à outrance, la guerre jusqu'au dernier homme et jusqu'à la dernière cartouche, Le gouvernement qui s'est intitulé :

— Sans doute, ça se comprend ; mais alors je vous demandai : et la Constitution ?

— La Constitution, grand Pierre... attends... faudrait être un peu avocat pour l'expliquer la chose bien clairement avec les mots qui conviennent... la Constitution, c'est comme qui dirait le règlement d'après lequel marchent les affaires du pays... le Code du gouvernement.

— Bon, je commence à saisir... ainsi la Constitution dit si la France est gouvernée par un roi, un empereur ou une république.

— Juste, grand Pierre.

— Elle établit l'ouvrage et la besogne de chacun dans le gouvernement.

— Parfaitement, grand Pierre.

— Elle explique qui est-ce qui a le droit de faire les lois et de voter les impôts.

— C'est ça, grand Pierre.

— ... De décider la paix ou la guerre.

— Oui ben, grand Pierre.

— Finalement, comme vous disiez tout-à-l'heure, père Leblanc, la Constitution c'est le Code qui règle les affaires publiques, les affaires de politique, de même que le Code qui se trouve chez le notaire règle les affaires particulières, les affaires d'intérêt de chacun ?

— Pas moyen de mieux parler, grand Pierre.

— Alors, père Leblanc, savez-vous qu'il faut des gens malins et pas benoîts pour faire la Constitution ?

— Dame ! sans doute...

Gouvernement de la défense nationale était à sa place, et n'avait pas à se déran-

ger. Enfin, la sottise est tirée, il faut la boire !

Le mieux est de ne pas la compliquer par des protestations et des manifestations qui seraient un remède pire que le mal, et qui ne feraient qu'ajouter du temps perdu, à celui si précieux que nous gaspillons tous les jours.

Votons donc puisqu'on nous y convie, votons et votons bien.

Quels sont les candidats qui viendront se proposer à nos suffrages ?

La liste n'en est ni préparée ni même ébauchée à l'heure où écrivons, et il nous est impossible par conséquent, de patronner ou d'écarter aucun nom et de dire : Celui-ci est bon, et celui-là est mauvais.

Nous devons donc nous borner aux observations générales que nous avons exprimées il y a quinze jours, à l'occasion des élections du deux octobre, observations qui se résument à ceci :

Prenez pour candidat, choisissez pour représentant, le citoyen qui dans ses actes comme sur ses affiches, dans ses opinions comme sur son drapeau, aura écrit en tête, aura écrit avant tout le mot de *Liberté*.

Rejetez le despotisme où qu'il se trouve et d'où qu'il vienne.

Le despotisme rouge, comme le despotisme bleu, comme le despotisme blanc, comme le despotisme tricolore.

Pas de bonapartisme, car il a pour devise : Autocratie, lâcheté et trahison.

Pas de légitimisme, car il a pour devise : Droit divin et privilèges.

— Et que nous devons nous appliquer à bien choisir...

— Pardienne, je crois ben...

— Parce qu'enfin avec une mauvaise Constitution, on se porte pas bien, pas vrai, père Leblanc ?

— Tiens, tu fais le plaisant, grand Pierre ?

— Pas tant que vous croyez... Si on nous donnait par exemple un gouvernement qui fasse des dépenses à tort et à travers, qui lève des impôts suivant sa fantaisie, qui nous envoie à la guerre quand il lui fera plaisir... pensez-vous, père Leblanc, que ce serait une chose réjouissante ?

— Non, bien sûr.

— C'est pourquoi, m'est avis que cette fois, faudra bien nous garder de donner nos voix à M. du Bonnet...

— Bah ! tu veux donc faire de l'opposition, grand Pierre ?

— De l'opposition, y a pas d'opposition, puisque le gouvernement de l'empereur est à bas.

— Oh ! à bas !

— Comment vous pensez, père Leblanc, qu'il pourra se relever de cette affaire ?

— Je pense, sans penser...

— Et vous seriez p't'être un homme à lui dire oui, s'il revenait ?

— Je ne sais pas ce que je serais, mais il est certain...

— Voyons, écoutez père Leblanc, vous avez plus d'âge que moi, et vous en savez plus long né-

Pas d'orléanisme, car il a pour devise : Egoïsme et pièce de cent sous.

Pas de marétisme, car il a pour devise : Proscription et terreur.

Il n'y a qu'un parti aujourd'hui, un parti unique qui s'impose forcément, nécessairement, incontestablement à tout homme sensé, à tout homme raisonnable dont la rectitude d'esprit ne se laisse dé tourner ni par des préventions injustes ni par des frayeurs puériles.

Ce parti, c'est celui de la République loyale et sincère ;

C'est le parti qui nous dit avec une flamme de vérité et de franchise dans le regard :

Pour tous les actes de la vie, pour toutes les aspirations légitimes, pour le travail, pour la parole, pour la pensée et pour la plume, je suis la Liberté.

Pour tous les droits, pour tous les devoirs, pour tous les intérêts, je suis l'Egalité.

Pour tous les citoyens, ouvriers, bourgeois ou paysans, je suis la Fraternité.

Electeurs, votons pour des républicains qui sachent comprendre ces trois mots dans leur acception large et généreuse !

Votons pour des républicains, — mais méfions nous de la contrebande.

Jacques BARBIER.

Strasbourg.

Peu à peu la lumière se fera sur la capitulation de Strasbourg, et nous appelons de tous nos vœux une enquête sérieuse sur les

cessairement ; pourtant sans y voir bien loin, il me semble qu'avec la simple droiture du raisonnement on ne peut vraiment pas se faire à cette idée que l'empereur revienne...

— Et pourquoi donc, grand Pierre ?

— Pourquoi, père Leblanc ? Parce que l'empereur, voyez-vous, c'est un menteur et un pas grand chose !

— Bigre, grand Pierre, tu as d'abord baptisé les gens !

— Oui, et il n'est pas nécessaire de remonter bien haut pour prouver la chose.

Quand le maire, le curé, le juge-de-peace et le député nous ont tous fait voter oui au mois de mai pour ce plébiscite où on nous demandait d'approuver des choses que nous n'avions pas seulement lues, est-ce qu'on ne nous disait pas que moyennant cette approbation, nous aurions la paix et la tranquillité ?

Vous pouvez pas le nier, père Leblanc, attendu que c'est vous-même qui m'avez sermonné...

— Le fait est que tu as toujours eu la tête dure et l'esprit volontaire, grand Pierre...

— Il n'y avait donc pas d'esprit volontaire à demander pourquoi ce sénatus-consulte disait blanc dans un endroit et noir dans l'autre ; pourquoi l'empereur prétendait abandonner ses pouvoirs en les gardant tous ; pourquoi on nous annonçait des économies en nommant cinquante sénateurs de plus, à dix mille écus la pièce !

Il n'y avait pas de tête dure à ne pas comprendre

FEUILLETON DE LA MASCARADE

POLITIQUE AU VILLAGE.

— Eh ben, père Leblanc, il nous faut donc encore faire des élections ?

— Parait que oui, grand Pierre, à ce que dit un papier collé contre la muraille. Nous allons nommer la Constituante.

— La Constituante ? Vous qui êtes un homme d'âge et d'expérience, père Leblanc, expliquez-moi voir bien nettement ce que c'est que la Constituante ?

— La Constituante, garçon, c'est censément une assemblée de députés... tu connais bien les députés ?

— Pardine, puisque nous avons à côté le gros M. du Bonnet, qu'on dit qu'il ne parle jamais...

— Il n'en pense p't'être pas moins, grand Pierre : faut pas toujours juger les gens sur la langue.

— Vous avez raison, père Leblanc, seulement ce M. du Bonnet... enfin, suffit... nous en reparlerons. — Vous disiez donc, père Leblanc, que la Constituante...

— Je disais que la Constituante, c'était censément une assemblée de députés chargés de faire une Constitution.

motifs de la reddition de cette ville, afin que chacun en ait sa part de responsabilité.

On avait prétendu que la capitale de l'Alsace était à bout de munitions et de vivres, et cela n'était pas, car des témoins du siège ont affirmé que les magasins et les arsenaux étaient encore pleins, et qu'il y avait des canons, de la poudre et du pain pour plus d'un mois.

On avait prétendu que des assauts avaient été donnés, et cela n'était pas; — les Allemands n'ayant rien tenté de semblable.

Ce qui est vrai, c'est que Strasbourg avait été impitoyablement bombardé, et qu'un grand nombre de maisons avaient été détruites; mais quelques quartiers ont été entièrement épargnés, et les travaux de défense relativement peu atteints.

Tandis qu'à Tours on fête le général Ulrich et qu'on le traite de héros, beaucoup de défenseurs de Strasbourg, appartenant à l'armée ou aux habitants, font des récits qui contrastent singulièrement avec la bonne opinion qu'on s'est faite du général. En outre, les journaux suisses ne se gênent nullement pour apprécier d'une façon caractéristique la conduite du commandant en chef de la capitale de l'Alsace.

Nous avons eu l'occasion de causer avec des officiers prisonniers sur parole et des Strasbourgeois ayant assisté à toutes les opérations du siège depuis le commencement; et si tous sont d'accord sur la bravoure et l'habileté du général Barral et notamment du vice-amiral Excelsmans, si tous sont unanimes touchant l'abnégation et le courage de la garnison, ainsi que d'une partie de la population, il s'en faut que cet accord et cette unanimité se rencontrent à l'égard du général Ulrich.

Nous n'oserions pas employer la vivacité des expressions ni la sévérité des termes avec lesquels on juge sa conduite, — nous nous bornerons à quelques points d'interrogation qui mériteront une réponse péremptoire.

Est-il vrai que dès le commencement du mois d'août des détachements ennemis aient pu approcher des portes de Strasbourg sans être accueillis à coups de fusil?

Est-il vrai qu'on ait laissé les Allemands disposer leurs batteries et organiser leurs premiers travaux d'attaque, sans avoir essayé de les en empêcher par le canon de la place?

Est-il vrai que la présence sur les remparts du général Ulrich n'ait pas été aussi fréquente qu'on aurait pu le désirer?

Est-il vrai qu'on ne réparât en aucune façon les dégâts faits aux fortifications par l'artillerie ennemie?

Est-il vrai qu'aucun des espions prussiens qui étaient dans la ville ou y pénétraient n'ait été fusillé ni même condamné?

Est-il vrai qu'une dizaine de jours environ avant la capitulation, on se soit contenté de faire sortir de Strasbourg une soixantaine de ces mêmes espions?

Est-il vrai que la commission municipale ait insisté et se soit entendue avec le général Ulrich sur la capitulation, alors que l'armée

et la majeure partie de la population étaient pleines d'ardeur pour la défense?

Est-il vrai qu'on ait laissé prendre aux Prussiens deux millions en or qui se trouvaient à la Banque de France, et plusieurs centaines de pièces d'artillerie en bon état?

Est-il vrai que lorsque les généraux Ulrich et Werder se donnaient l'accolade et des poignées de mains, les soldats français rouges de honte brisaient leurs armes et chargeaient leur chef d'épithètes peu héroïques?

Est-il vrai qu'à son passage en Suisse, et surtout à Bâle, le général Ulrich ait recueilli des marques non équivoques de sentiments peu sympathiques relativement à sa conduite?.....

Nous n'osons insister davantage, mais sérieusement il est indispensable que le grand jour vienne éclairer les faits douloureux qui par leurs enchaînements et leurs suites ont amené la capitulation de notre boulevard de l'Est.

Pauvre Strasbourg!

H. PÉLARDY

P. S. — Le *Moniteur universel* vient d'ouvrir une souscription pour élever une statue d'argent au général Ulrich.

Nous ferons observer d'abord que ce n'est pas le moment d'élever une statue d'argent à personne.

En second lieu que la conduite héroïque du général Ulrich n'est pas encore suffisamment établie, pour avoir droit à l'immortalité.

Le dossier Abel Gay

L'ancien avocat général Abel Gay a fait publier dans les journaux de Lyon une protestation où il dément, avec une indignation de crocodile, la collaboration dont nous l'avions accusé, dans le coup-d'Etat avorté du 5 septembre.

Cette protestation était terminée par une phrase contenant une injure grossière, que nos confrères ont refusé d'insérer.

Nous avons déjà répondu par une assez longue lettre, insérée dans le *Salut public* du 5 octobre, et qu'il est inutile de reproduire à cette place.

Maintenant, le sieur Abel Gay démentira-t-il la pièce que voici?

COUR D'ASSISES DE LA LOIRE.

PARQUET DU PROCUREUR IMPÉRIAL.

Montbrison, 6 février 1870.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal rédigé, sur votre demande, au sujet de la plainte portée par le nommé Chazal contre un sous-officier du 73^e de ligne.

M. Pélardy, médecin, qui a donné des soins à Chazal, refuse de dresser un rapport sans être mis en demeure par un réquisitoire. Comme je n'ai point qualité pour connaître de cette affaire, je n'ai point le droit d'adresser un réquisitoire à ce sujet; c'est à l'autorité militaire qu'il appartient de requérir ce rapport.

Je dois vous faire connaître que M. Pélardy, en montrant cette exigence, a été probablement

— Je ne dis pas, mais encore faut-il des preuves....

— Des preuves, des preuves, est-ce qu'il y en a besoin? C'est bien tout clair.

— Mais, non père Leblanc, ça me semble pas clair: ça n'est pas la faute aux républicains, comme vous dites, si les Prussiens étaient douze cent mille et les Français trois cent mille; s'ils avaient des munitions et si nous n'en avions pas, s'ils avaient de bons généraux et si nous n'avions que des habits gonflés.... Je suis pas un savant ni un finaud, mais, vrai, je peux pas comprendre comment les républicains seraient la cause de tous ces malheurs.

— Il faut, grand Pierre, que tu aies vu des gens de la ville, que tu aies fréquenté de mauvaises compagnies, pour raisonner comme tu fais.

— Moi! j'ai pas fréquenté d'autre compagnie que les gens de par-ici, et je raisonne d'après mon gros bon sens; d'ailleurs, père Leblanc, expliquez-moi voir franchement vos idées et votre sentiment sur toutes ces affaires.

— Ecoute, garçon: — nous autres, gens de campagne, il ne faut pas nous battre la tête de tant de si et de ça, ni chercher à comprendre des choses qui sont au-dessus de notre esprit; — notre grande affaire, garçon, est de vivre tranquilles, de garder nos biens, de cultiver nos terres et de vendre nos récoltes.

— J'entends bien, père Leblanc; mais ce ne serait guère le moyen, si les Prussiens arrivaient....

bien aise de témoigner de son mauvais vouloir. IL APPARTIENT NOTOIREMENT AU PARTI ROUGE; IL EST L'OBJET DE LA SURVEILLANCE et ne m'inspire qu'une médiocre confiance.

Si vous jugez à propos de me transmettre un réquisitoire, je m'empresse de le faire exécuter. Veuillez agréer l'assurance des sentiments de la plus haute considération, avec lesquels je suis,

Mon Général,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le Procureur impérial,

Signé: Abel GAY.

Certifié conforme à l'original:

PÉLARDY,

d.-m. p.

Vu par nous, Maire de la ville de Montbrison, pour légalisation de la signature de M. le Dr Pélardy, apposée ci-dessus.

Montbrison, le 20 septembre 1870.

Le Maire provisoire,

J.-B. CHAVASSIEU.

Nous le demandons à tous les gens de bonne foi: Pense-t-on que le magistrat capable de cette manœuvre policière contre un médecin qui refusait de commettre une illégalité, ait le droit d'appeler du gros mot de *calomnie* l'inculpation de complicité dans une *razzia* républicaine?

Le *Progrès* croit néanmoins que nous avons dû nous tromper de personne en désignant le sieur Abel Gay comme l'exécuteur des hautes œuvres bonapartistes.

Nous répéterons ici ce que nous avons déjà écrit à notre confrère, — c'est que tout mauvais cas est niable;

C'est que le magistrat sur lequel portent ses renseignements, et dont nous connaissons le nom du reste, — démentirait tout aussi énergiquement sa complicité et demanderait des preuves avec autant d'aplomb que le fait en ce moment M. Abel Gay;

C'est que tous ces gens-là, que nous aurions vus, en cas de réussite, arborer triomphalement leurs mandats d'arrestation, pour obtenir le prix légitime de leur dévouement, deviennent de petits saints et des bêtes à bon Dieu aujourd'hui que le coup a raté.

Pour un peu, ils soutiendraient que le lapin a commencé, et que ce sont les républicains qui devaient les déporter.

Quant à l'injure grossière qui terminait la protestation du sieur Abel Gay, injure que nos confrères n'ont pas voulu publier, — elle consistait à dire que l'article où la *Mascarade* s'était occupée dudit Abel Gay — était l'œuvre d'un repris de justice.

Nous répondrons, à ce propos, au nommé Abel Gay, que, ne fréquentant pas la société habituelle de certains magistrats, nous ne connaissons pas de repris de justice.

A force de vivre, à l'audience avec des coquins, après l'audience avec des filles, quelques justiciers de l'espèce Abel Gay ont pris la fâcheuse habitude de classer tous leurs adversaires dans l'une ou l'autre de ces catégories sociales.

Il faudra changer ça.

Que si le sieur Abel Gay a voulu désigner, sous la qualification de *repris de justice*, notre directeur-gérant, M. Labaume, qui se fait honneur, en effet, d'avoir subi plusieurs condamnations de presse, par la grâce des Gault et des Abel Gay, nous ferons remarquer cette situation bizarre:

C'est que le *repris de justice* demeure dans sa ville, entouré de l'estime et de la considération de ses concitoyens,

Tandis que le justicier Abel Gay s'enfuit honteusement, conspué par tout le monde, même par ses anciens collègues.

A présent brûlons du sucre!

G. R.

DÉFILÉ DE LA SEMAINE

Nous pensions en avoir fini, mais complètement fini avec les arrestations préventives. Il paraît que non.

A la Guillotière, quelques gardes nationaux ne trouvant pas à leur goût une sonnerie de cloches de l'Immaculée-Conception, sont entrés dans l'église, y ont fait tapage, ont maltraité un vicaire, l'ont entraîné au poste, et, deux heures après, ont renouvelé leur arrestation sur un autre vicaire et le sacristain.

A Vaise, M. Tisseur, marchand de fourrages, ayant refusé d'enlever les drapeaux tricolores qui à l'intérieur de la gare, surmontaient la buvette gratuite, instituée pour les troupes de passage, — s'est vu également empoigné et emmené dans la rue Luizerne.

A la vérité, ces messieurs ont été relâchés immédiatement, mais ils ont été arrêtés arbitrairement plusieurs heures: ce qui est trop, infiniment trop.

La loi punit des travaux forcés quiconque se livre à une arrestation arbitraire.

Eh bien, il faut qu'on exécute la loi, si de pareils faits se renouvellent.

Autrement il arrivera ceci, c'est que les citoyens n'étant pas protégés, auront le droit de se faire justice eux-mêmes, c'est que chacun devra se munir d'une arme, et se considérer en cas de légitime défense, le jour où un individu se permettra de lui mettre la main au collet, sans mandat régulier.

Quant à l'arrestation de M. Tisseur, elle a eu ce résultat déplorable de faire fermer une buvette gratuite qui a été alimentée par des dons volontaires dépassant vingt mille francs, où pendant deux mois plus de cent mille soldats de passage ont trouvé des rafraîchissements et des vivres, distribués par des citoyens de bonne volonté qui passaient à la gare leurs journées et leurs nuits.

Il est vrai que leur dévouement n'allait pas jusqu'à se laisser arrêter et conduire au poste de la rue Luizerne comme des mal-faiteurs.

Encore une fois, que les autorités répriment, et répriment sévèrement de semblables abus, car ils déshonorent la République.

Nous avons reçu une petite brochure qui porte le nom affriolant de *Lyon imprenable*.

L'auteur nous paraît déduire assez logiquement les raisons qui peuvent justifier le titre de son opuscule, et il insiste surtout sur la nécessité de fortifier le Mont-Cindre, qui lui paraît un poste inexpugnable.

Avis au comité de défense.

L'ancien député de Tillancourt n'a pu, malgré les malheurs de la France, perdre la déplorable habitude de calembouriser.

En apprenant que l'empereur s'était rendu au quartier-général prussien revêtu de son

comment nous avions le droit nous autres de faire des règles pour l'avenir, de forcer des gens qui n'étaient pas encore en vie à accepter des choses que nous aurions votées sans savoir si elles leur conviennent ou non... Seulement vous avez voulu me dire que tout cela était au-dessus de notre esprit et de notre intelligence, qu'il fallait s'en rapporter aux gens plus instruits et plus compétents que nous, que ce serait un déshonneur pour la commune si on trouvait un mauvais bulletin dans la boîte; — j'ai fait selon votre volonté.... — N'empêche qu'aujourd'hui, trois mois après ces belles promesses, le quart de la France est à feu et à sang, tous nos soldats sont tués ou prisonniers, et les Prussiens s'avancent sur nous.... Voilà ce qui me fait dire, père Leblanc, que l'empereur qui nous a amenés tous ces malheurs pour nous récompenser de notre confiance, est un menteur et un pas grand chose.

— Tu sais bien, grand Pierre, qu'il a été trahi par les Républicains....

— Comment! le maréchal Leboeuf était donc un républicain?

— Mais non, grand Pierre....

— Le général de Failly, alors?

— Pas davantage.

— Alors que dites-vous donc, père Leblanc, que l'empereur a été trahi par les Républicains?

— C'est sûr et certain: est-ce que sans ça il aurait été vaincu? est-ce qu'un Napoléon peut être battu?

— Par conséquent, il nous faut voter pour des hommes sensés, posés, établis, pas remuants, qui ne cherchent pas à bouleverser la société, en contrecarrant l'autorité, en n'étant jamais contents de rien, en trouvant que tout va mal; des hommes enfin comme M. du Bonnet, qui, quoi que tu dises, a donné mille francs pour le clocher et cinq cents francs pour les chemins.

Ce n'est pas tous tes avocats ou tes républicains qui auraient fait ça....

— Ainsi vous êtes d'avis, père Leblanc, qu'il ne faut pas donner nos voix à des républicains?

— Des républicains, malheureux! y penses-tu? Mais tu ne sais donc pas que les républicains sont des partageux et des pillards qui voudraient nous prendre nos terres, nous voler nos récoltes?...

— Cependant, père Leblanc, depuis tantôt un mois que nous sommes en république, on ne vous a encore rien pris.

— Je ne dis pas; pour le moment ils font les douxereux, mais tu verras plus tard.

— Alors quand ils mettent sur leurs affiches et leurs journaux que la République est la garantie de tous les intérêts, qu'elle veut le respect des personnes et des biens,.... c'est donc des menteries?

— Paiguienne.

— Vous ne pensez pas, père Leblanc, que ces histoires de partageux sont p't-être pas vraies, et que, pour quelques toques qui ont de ces idées, tous les républicains ne sont pas des gens malhonnêtes à recevoir à coups de fourches?

— Rappelle-toi, grand Pierre, ce que nous disait M. le maire: « La République vous fera dévorer par le spectre rouge et l'hydre de l'anarchie.... »

— Il disait bien aussi que l'empire nous donnerait la paix, la tranquillité, le bonheur et toutes sortes de belles choses....

— Eh ben! n'avons-nous pas été heureux pendant vingt ans? n'avons-nous pas bien vendu nos récoltes, élevé tranquillement nos enfants?...

— Oui, mais au bout du fossé, la culbute... Tenez, père Leblanc, voilà le facteur qui vous apporte des lettres.

— Oh! mon pauvre grand Pierre!

— Qu'avez-vous, père Leblanc?

— Tant de malheurs à la fois!

— Et lesquels?

— Mon pauvre Jeannot... tué à Sedan...

— Pas possible!

— Et le marchand de grains qui m'avait acheté toutes mes réserves de blé....

— Eh bien?...

— En faillite, grand Pierre, à cause de la guerre... Quatre mille écus de perdus!... Me voilà ruiné pour dix ans, et mon fils est mort!... Grand Pierre! grand Pierre! ceux qui ont fait arriver ça sont des bandits!

— Allons, allons, pauvre père Leblanc, nous pouvons voter pour la République.

Jacques BARBIER.

grand cordon de la Légion d'Honneur.
— Allons, s'est-il écrié, encore un cordon de souillé !

R. PERL.

CORRESPONDANCE

Le citoyen Bischoff, l'un des auteurs de la manifestation du 28 septembre, nous écrit une lettre trop longue pour être publiée en extenso, mais dont nous relèverons les points principaux :

1° Le citoyen Bischoff prétend que notre organe *républicain* (?) est un journal de *bonnes blagues*.

2° Le citoyen Bischoff que nous avions accusé d'être prussien *probablement*, est bel et bien Français, d'origine strasbourgeoise ; il est né à Lyon, rue de la Liberté, aujourd'hui rue de la Charité, — ainsi que le constate un bulletin de naissance qu'il porte constamment sur lui.

3° Le conseil municipal n'a pas été envahi et chassé, le 28 septembre, attendu qu'il ne siégeait pas au moment de la manifestation.

4° Cette manifestation entièrement pacifique a dépassé de beaucoup les limites que lui avaient fixées ses auteurs. Elle devait consister simplement dans une délégation de huit membres de divers comités, chargés de présenter au conseil municipal un programme énergique des mesures à prendre dans l'intérêt de la défense nationale.

5° Les citoyens Saigne, Richard et Bakounine ne faisaient pas partie de cette délégation, ils ne sont pas entrés avec elle, mais avec la foule qui a envahi l'hôtel-de-ville.

6° Ce n'est que le soir, lorsque le calme fut rétabli, que la délégation put remettre ses propositions au conseil municipal, après quoi elle se retira.

7° Le citoyen Bischoff n'est pas un démocrate du lendemain ; il a collaboré activement au mouvement émanicipateur qui a précédé la déchéance de Bonaparte ; il ne s'est ménagé ni dans sa personne ni dans ses intérêts pour la libre pensée, pour la propagation des journaux dans les campagnes, pour l'enseignement libre et laïque, pour les conférences et concerts au profit de l'enseignement, etc.

8° Le citoyen Bischoff a bien l'honneur de nous saluer.

Nous répondrons au citoyen Bischoff que la *Mascarade* est moins qu'il ne le pense un journal de *bonnes blagues*. Si le citoyen Bischoff prenait la peine de nous lire avec attention, il verrait que nous rions *très* pour rire, et que ce qu'il appelle nos *blagues* est infiniment plus sérieux que les élucubrations et les programmes du citoyen Bischoff et de ses amis.

Nous sommes heureux d'apprendre que le citoyen Bischoff est français, qu'il est né dans la rue de la Liberté, aujourd'hui rue de la Charité ; mais alors pourquoi se laisser aller à des manœuvres aussi agréables et aussi profitables aux Prussiens que l'échauffourée du 28 septembre ?

Il est inconcevable, du reste, que cette manifestation si pacifique, si calme, si tranquille dans les intentions du citoyen Bischoff et de ses co-députés, l'ait été aussi peu dans leurs actes.

Et nous cherchons vainement à nous expliquer comment le conseil municipal n'ayant été ni envahi, ni chassé, les citoyens Saigne, Cluseret, Richard et Bakounine ont pu s'installer à sa place ;

Comment les citoyens Saigne, Richard et Bakounine qui ne faisaient pas partie de la délégation, qui n'étaient que des intrus, d'après l'affirmation du citoyen Bischoff, ont été en réalité les agents les plus actifs, les véritables chefs du mouvement ; notamment le citoyen Saigne, qui du haut du balcon de l'hôtel-de-ville répandait des torrents d'éloquence sur ses obscurs auditeurs.

Nous voulons croire que le citoyen Bischoff n'est pas un démocrate du lendemain, et qu'il est dévoué corps et âme à la cause républicaine.

Seulement nous engageons le citoyen Bischoff, s'il veut faire croire à la sincérité de son dévouement, s'il veut travailler efficacement au triomphe des idées libérales et à la ruine de la réaction, — nous l'engageons à ne pas s'accrocher avec des policiers comme Saigne, des russes comme Bakounine, et des aventuriers comme le général Cluseret.

Ce n'est pas en signant des affiches rouges où l'on supprime la justice, le gouvernement et la propriété, sans autre compensation que le génie, l'intelligence et l'honnêteté desdits Saigne, Bakounine et Cluseret ; — ce n'est pas au moyen de ces programmes de bala publics, que l'on arrivera à fonder solidement la République en France : nous le garantissons au citoyen Bischoff, — sans blague.

Après quoi, nous avons bien l'honneur de saluer le citoyen Bischoff.

J. B.

Engin de guerre Vallée.

PREMIÈRE LISTE DE SOUSCRIPTION.

La Mascarade.	100 fr.
M. Bertholon, préfet de la Loire.	200
M. Reynaud, de Roanne.	5
M ^{me} Isnard, id.	5
Anonyme.	5
M. Lacroix.	3
M. Roche.	4
M. Godemard.	15
Un citoyen et une citoyenne de St-Bonnet.	5
M. Vallée, d'Ancenis.	1

Total de la première liste. 340

Cet total est, comme on le voit, des plus modérés. — Cela tient évidemment à ce que beaucoup de gens, avant de souscrire à l'engin de guerre Vallée, se disent avec un sourire d'incrédulité : — N'est-ce pas un canard ?

Sans être dans le secret des dieux, secret absolument indispensable, on le comprend, à la réussite du projet, nous croyons pouvoir répondre : — Non, ce n'est pas un canard !

D'après des renseignements dignes de créance, d'après l'avis de gens compétents : l'entreprise est sérieuse, son succès est, nous n'osons pas dire certain, mais possible.

Au surplus le comité d'initiative privée qui le premier a patronné l'invention de M. Vallée doit s'adjointre un certain nombre de membres d'autres comités, de façon à réunir autour de cette entreprise le plus d'adhésions et par conséquent le plus de garanties désirables.

Nous continuerons donc à recevoir des souscriptions, étant bien entendu que ces souscriptions ne sortiront de nos mains qu'autant que le projet de M. Vallée entrera dans une voie sérieuse de réalisation.

Dans le cas peu probable où il n'y serait pas donné suite, les sommes souscrites seront restituées.

LA SITUATION

JOURNAL BONAPARTISTE

III

Il existe à Londres en ce moment une demi-douzaine de gredins qui, de concert avec les Prussiens, cherchent à replacer sur le trône de France l'individu que nous avons connu pendant dix-huit ans sous le nom de Napoléon III. Ces gredins s'appellent Rouher, Piétri, Cassignac père et fils, etc.

Désespérant de trouver en France un journal qui consentît à servir d'exutoire à leurs ordures bonapartistes, les sus-nommés ont fondé là-bas avec l'argent de nos poches bien entendu, un organe inodore où ils peuvent déposer leur prose sans être inquiétés par les agents de la salubrité publique.

Cela est intitulé : *la Situation*.

Nous avons pu nous procurer un numéro de ce papier, et nous nous exprimons de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits des articles qui le salissent.

Premier-Londres

« Il est bien évident pour tout homme impartial, que les désastres de la France sont l'œuvre du parti républicain, et l'empire ne peut se reprocher qu'une faiblesse coupable à l'endroit de ces misérables démocrates.

Pendant dix-huit ans ces bandits ont volé, pillé, désorganisé et abruti la France.

Non content de sa liste civile de vingt-cinq millions qui ne pouvait suffire à ses appétits de débâche et de luxe, Jules Favre se faisait remettre chaque année cinquante millions sur les fonds du ministère de la guerre.

Les déprédations d'Ernest Picard ont creusé le gouffre où se sont engloutis successivement les emprunts de la ville de Paris.

La désastreuse expédition du Mexique a dû prêter aux escroqueries financières d'Eugène Pelletan et de son complice le banquier Jecker.

Et tout le monde sait que la désorganisation de notre armée, le désarroi de nos armements, le vide de nos arsenaux et de nos magasins, sont le fait de l'incurie criminelle du général Trochu.

Il n'est pas jusqu'à cette honteuse capitulation de Sedan qui n'ait été amenée par la lâcheté et la couardise des Républicains.

Il est avéré, en effet, qu'au moment où Napoléon III se disposait à mourir en héros, allait se mettre à la tête de ses soldats, il est avéré qu'à ce moment-là, il s'est senti retenu par les deux pans de son habit, et qu'en se retournant il a vu les figures ignobles de Gambetta et de Rochefort qui tous deux corrompus par l'or prussien, forcèrent notre auguste empereur à se constituer prisonnier avec quatre-vingts mille hommes.

Nous nous arrêtons là pour aujourd'hui, car notre cœur se soulève de dégoût devant de pareilles infamies, et nous n'avons que la force de nous écrier :

Pauvre France, au fond de quel abîme t'ont fait tomber vingt années d'opposition républicaine !

A. GRANIER DE CASSAGNAC.

Feuilleton.

Les Amours de Jules Simon et de Cora Pearl.

« ... Un coup discret se fit entendre contre la porte.

— Entrez, dit Jules Simon.

C'était le docteur Ricord... »

La suite au prochain numéro.

D^r CORNEAU

Faits divers.

« Un épouvantable assassinat suivi de viol, vient de jeter la terreur dans la paisible ville de Tours.

La victime de ce forfait est une dame du meilleur monde, vertueuse autant que belle, qui avait repoussé énergiquement les propositions coupables de M. Crémieux, membre du gouvernement provisoire, parce qu'elle le trouvait trop laid.

Furieux de voir sa passion dédaignée, ce misérable républicain n'a pas craint d'attendre Mme X... au coin d'une rue déserte, de l'assassiner lâchement,

de la couper en morceaux, et de jeter dans l'Indre ces débris humains.

La France étant en ce moment livrée aux démocrates, — la justice n'en informe pas.

FRANCISQUE MÉRIS

Un scandale

« Chaque jour on découvre de nouvelles infamies sur le compte des républicains.

Un magistrat notoirement connu pour ses opinions démagogiques, M. Devienne, vient d'être convaincu de complicité dans une négociation scandaleuse qui n'avait d'autre but que de dissimuler la naissance d'un enfant adultérin, — fruit des relations coupables de Garnier Pagès avec une fille du nom de Marguerite Bellanger.

M. Devienne était chargé de faire accepter à Marguerite Bellanger, pour prix de son dévouement, une propriété princière que M. Garnier Pagès avait acquise avec les petits bénéfices réalisés par lui sur son fameux impôt de 0,45 centimes.

Vol, débauche et proxénétisme, voilà la devise des républicains.

PAUL DE CASSAGNAC.

Pensées et maximes.

« Le meilleur moyen de se débarrasser des républicains, est de les fusiller. »

PIÉTRI.

En voilà assez.

Si le journal *la Situation* ne réussit pas à amener une restauration Bonapartiste il faudra que les Français soient difficiles à convaincre, et se montrent bien insensibles aux charmes de la littérature.

X. LEFRANC

PROFESSIONS DE FOI

Au moment de mettre sous presse, nous recevons quelques professions de foi de citoyens notoires connus pour leur républicanisme, qui se portent candidats à la Constituante.

Nous nous exprimons d'en faire part à nos lecteurs et n'hésitons pas à les publier.

Electeurs,

Mon nom seul est assez connu de vous et devrait me dispenser de toute profession de foi. Jamais, jamais, JAMAIS, je n'ai cessé d'être un républicain vigoureux et convaincu, — rappelez-vous 48 ! Lors qu'un aventurier de bas étage est venu s'emparer de la France par la violence et la trahison, je n'ai pas hésité à accepter d'être vingt ans son principal ministre, persuadé que mes mauvais conseils et mon perfide gouvernement aboutiraient, tôt ou tard, à cette République que j'invoquais de tous mes vœux. Je n'ai négligé aucun moyen d'exciter contre ce misérable Bonaparte l'indignation publique, et ce n'est pas ma faute si, vingt années durant, vous avez eu la patience de supporter l'empire.

A ceux qui pourraient me reprocher ma fortune, je dirai : Valait-il mieux laisser tout voler à Napoléon, et n'ai-je pas mieux fait en essayant de soustraire à sa voracité quelques millions à mon profit et au profit des miens ?

Je jure donc amour et fidélité à la République ; mon passé répond de mon avenir.

Eugène ROUHER.

Citoyens,

Au sortir d'un long sommeil, je me réveille en même temps que la Liberté, avec la vague idée que j'ai été longtemps en proie à un atroce canchamar.

Mes circulaires de 1848 sont encore dans toutes les mémoires, et vous vous souvenez avec quelle ardeur j'ai soutenu la République à cette époque.

On me dit que le bruit court que j'ai accepté une sinécure de sénateur sous Napoléon III. Soyez bien persuadé que j'ai été le jouet d'un rêve et que si l'on m'a vu siéger au Luxembourg, c'est par l'effet d'un puissant narcotique qui m'a cloué dans mon fauteuil.

Des calomnieux osent prétendre que des paroles mauvaises se sont échappées souvent de mes lèvres contre la liberté de penser et d'écrire ; cela est faux, citoyens, et, je vous le répète, je rêvais sans doute ; car, je le sens aujourd'hui, tel j'étais en 48, tel vous me retrouvez en 1870. Ce qui s'est passé entre ces deux dates, je ne veux pas le savoir et je consens à l'oublier.

En m'accordant vos votes, vous êtes certains d'envoyer à la Constituante un républicain sincère et éprouvé.

SÉCUR D'AGUESSEAU.

Electeurs du Rhône,

Celui qui signe ces lignes vient vous conjurer de renouveler un mandat dont il a été fier pendant longtemps, et qu'il a consciencieusement et courageusement rempli.

Ai-je besoin de vous dire que je n'ai jamais varié dans mes opinions politiques, et que la République doit me compter parmi ses défenseurs dévoués ? Vous savez ce dont je suis capable et avec quel courage j'ai toujours soutenu la démocratie et ses principes.

Fouillez mes nombreux discours à la tribune, scrutez mes paroles au Corps législatif, et je défie qu'on trouve un seul mot prononcé par moi contre la liberté ! Plutôt que d'approuver en quoi que ce soit la fatale politique dont nous subissons les conséquences, j'ai toujours préféré me taire et m'abstenir. Et c'est sans doute pendant mes innombrables absences que des gens peu scrupuleux — il y en avait tant parmi les candidats officiels ! — ont déposé dans les urnes des votes favorables au pouvoir déchu. Je suis même installé à Londres en ce moment, pour rechercher et corriger ces mauvais drôles.

Mais si, comme je n'en puis douter, vos suffrages m'envoient de nouveau représenter ce beau département, vous pouvez sans crainte compter sur moi, ainsi que je compte sur vous.

Quant à mes idées en matière culinaire et à mes connaissances en gastronomie, elles vous garantiront que je soignerai l'assiette de l'impôt, que je ne permettrai à personne de mettre les pieds dans le plat, et que dans la nouvelle Constitution il y aura à boire et à manger.

L. DESCOURS.

Electeurs,

Le cœur léger et l'âme sereine comme un beau soir d'été, heureux et fier comme le laboureur qui a versé les semences d'automne dans le sein de la terre, je viens vous demander vos suffrages, en guise de remerciement à l'œuvre entreprise et menée à bonne fin par moi seul.

Pour bon républicain, vous savez si je le suis. La bénédiction de mon père, victime de décembre, en est du reste un garant.

Ainsi que l'agneau soupire après les mamelles de la brebis sa mère ; ainsi que le chafra robuste appelle les eaux du ciel, qui doivent rafraîchir sa cime et nourrir ses racines plongeant dans nos prairies, — ainsi nous implorons tous la République comme *Pultima ratio* de l'homme, le gouvernement providentiel de la France.

Pour obtenir ce résultat fécond, qu'ai-je fait, moi ? J'ai marié le Pouvoir et la Liberté, et je savais que l'enfant à naître de cette alliance serait la République.

Grâce à mon incommensurable génie, à mes étonnantes facultés, j'ai précipité notre chère patrie dans une série d'aventures, au bout desquelles était infailliblement la République : c'est à moi seul que vous la devez.

Ayant été à la peine, je dois être à l'honneur. Ouvrier de la première et surtout de la dernière heure, j'ai le droit d'assister au repas préparé par mes mains. Le ménagère habile et discrète préparant les mets qui doivent reconforter le travailleur revenant des champs, a bien droit à la pâture commune ; je suis cette ménagère.

Et quelles que soient les capacités de ceux que vous choisirez pour vos élus, n'oubliez pas le 19 janvier ; les hommes de ma trempe et de ma valeur sont plus rares que les avalanches au milieu de nos Alpes ; — soyez persuadés, comme je le suis, que mes mérites transcendants sont indispensables au gouvernement de cette République à laquelle j'appartiens tout entier.

Tout votre

Émile OLLIVIER.

Français !

Du fond de mon exil, j'ai entendu l'écho répéter ce mot magique : République ! Citoyens français, mon premier devoir est de venir protester en face de l'univers de mon dévouement pour elle. Déjà, en 1848, la République a reçu mon serment, je ne l'ai pas oublié, et lui ai donné ma parole de prince et d'honnête homme.

Un vil brigand, s'emparant de mon nom et de ma personnalité, a écrasé, torturé la République. Par le vol, l'assassinat, il a usurpé tous les pouvoirs et les a tenus dans sa main de traître jusqu'au 4 septembre. Ce monstre, je ne le connais pas. L'histoire dira ses perfidies, sa lâcheté ; elle comptera ses victimes, et le sang versé criera éternellement vengeance contre lui. On dit que pendant vingt années il a régné sur la France, qu'il a ruinée et vendue à l'étranger. Ce coquin n'a aucun rapport avec moi.

Je m'appelle Louis-Napoléon Bonaparte et je suis Français ; je viens vous demander une place dans vos rangs, pour défendre la République ; me la refusez-vous ?

Je ne suis ni un usurpateur ni un prétendant, et je jure fidélité à la République. Que le Dieu qui m'entend et me jugera, que les hommes qui m'écouteront reçoivent ici le dépôt sacré de ce serment !!

Louis-Napoléon BONAPARTE.

Pour copie :

A. MONEY.

QUAND LES CHATS N'Y SONT PLUS..

Proverbe en 3 actes.

PREMIER ACTE.

La France. — Je vous en supplie, très-saint Père, renoncez à ce projet.

Le Pape. — Vous savez bien, ma chère Filie, que ce n'est pas possible. — A moi personnel-

lement, la chose m'est indifférente, mais mon Sacré-Collège y tient essentiellement.

La France. — Et que signifie votre Sacré-Collège, auprès de la volonté arrêtée de votre Sainteté. — Vous n'avez qu'à dire fermement : — *Je ne veux pas être infatigable*, et vos Cardinaux seront bien obligés de s'incliner devant votre résolution.

Le Pape. — S'incliner, mes cardinaux ! Que vous connaissez mal, ma chère Fille, que vous connaissez mal l'esprit de la cour Romaine. — Il n'y a qu'un homme qui s'incline ici, et c'est moi. — Mes opinions et mes idées ne pèsent pas un fétu dans les déterminations de mon sacré Collège ; je ressemble à ces idoles inanimes que l'on couvre de riches vêtements et d'ornements précieux, mais qui ne peuvent ni faire un geste ni dire une parole. Le respect et la vénération dont on m'entoure sont une barrière infranchissable entre moi et le reste du monde, et je suis en réalité l'esclave des gens qui me baisent les pieds... Par conséquent, ma chère Fille, adressez-vous à Antonelli. Justement le voilà...

Antonelli. — Qu'y a-t-il, illustre Dame, pour votre service ?

La France. — Je cherchais, monsignor, à dissuader notre Saint-Père de laisser prononcer son infatigabilité...

Antonelli. — Vraiment, et pourquoi ?

La France. — Parce que, monsignor, ce dogme n'a pas le sens commun, parce qu'il est en opposition directe avec les idées des membres les plus éminents du clergé Français, parce qu'en un mot, c'est une sorte de défi audacieux que vous allez porter à l'esprit de progrès et de civilisation de notre siècle.

Antonelli. — Je vous ferai observer, belle Dame, que tout ceci ne vous regarde pas.

La France. — Comment ! — ne me regarde pas ! Il me semble que depuis le temps que je protège la papauté, que je soutiens de mes armes et de ma bourse son pouvoir chancelant, j'ai quelque droit de me mêler de ce qui se passe chez elle.

Antonelli. — C'est là une erreur profonde : si le temporel peut admettre quelque intervention de votre part, le spirituel vous échappe complètement ; or l'infatigabilité c'est le spirituel.

La France. — Je vous ferai observer à mon tour, qu'en cette circonstance le temporel et le spirituel se lient étroitement, monsignor. —

Le jour où rejetant toute influence autre que votre volonté, vous aurez établi à Rome, sous prétexte de catholicisme : une sorte d'idolâtrie et de fétichisme qu'on ne retrouve pas, même au moyen âge. — Je n'aurai absolument aucune bonne raison de rester chez vous, et je devrai plier bagages, à la grande satisfaction d'un grand nombre de Français qui ne s'expliquent pas que mes armes protègent le catholicisme plutôt que le bouddhisme ou l'islamisme.

Antonelli. — Comme il vous plaira, belle Dame, mais à votre désir, comme à la p'upart de ceux que vous nous avez exprimés depuis des années, nous répondrons invariablement : — *Non possumus*.

La France. — C'est là une formule d'entêtement, monsignor, qui pourrait vous coûter un peu cher.

Antonelli. — *Non possumus*.

La France. — A votre aise, et n'oubliez pas, monsignor, que je pars ce soir par le premier train... Si vous avez quelque commission...

Antonelli. — Justement j'ai là une bulle d'excommunication pour le père Gratry...

La France. — Grand merci, je ne me charge pas de ce genre de colis....

Saint-Père. je viens prendre congé et vous présenter mes hommages.

Le Pape. — Quoi, vous partez, ma chère Fille, que vais-je devenir sans votre appui ?

La France. — Demandez à monsignor Antonelli.

ACTE II.

L'Angleterre. — Eh bien, qu'en pensez-vous, ma chère, faut-il intervenir sérieusement ?

L'Autriche. — Heu, heu !

L'Angleterre. — Vous ne seriez pas fâchée peut-être de voir vengés par les Prussiens Magenta et Solferino.

L'Autriche. — Mon Dieu, vous savez, je ne suis pas méchante, néanmoins il ne me déplaît pas de voir les canons Krup rendre le mal que m'ont fait les canons rayés...

L'Angleterre. — D'autant plus qu'il n'en résulte par pour vous la plus petite égratignure.

L'Autriche. — Comme vous dites. — Du reste, je crois que vous-même ne regardez pas comme un spectacle désagréable l'abaissement de vos voisins !

L'Angleterre. — Je ne dis pas non... Depuis longtemps les Français ont besoin d'une petite leçon pour leur rabaisser le caquet.

L'Autriche. — Et vous êtes enchantée que cette leçon leur soit donnée sans que cela vous coûte un schelling ni un soldat !

L'Angleterre. — Bien entendu....

L'Autriche. — Ainsi nous laissons faire ?

L'Angleterre. — Parbleu !

ACTE III.

Scène première.

Victor-Emmanuel. — Plus personne ! bon, j'empoigne !

Le Pape. — Mais c'est une infamie, une spoliation, un vol !

Victor-Emmanuel. — Hein ? qu'est-ce qu'il rabâche ce vieux bonhomme ?

Antonelli. — Vous n'avez pas le droit d'entrer ; vous violez la convention du 15 septembre ; nous ne devons pas, nous ne pouvons pas, *non possumus*....

Victor-Emmanuel. — Cardona, faites-moi taire un peu ce braillard !

Cardona. — Sire, il est au poste.

Victor-Emmanuel. — C'est bien, général. — Vous m'enverrez au plus tôt le résultat du plébiscite.

Cardona. — Votre Majesté va le connaître. J'aperçois au bout de la rue notre agent d'élections.

L'Agent. — Sire, j'ai l'honneur de vous remettre....

Victor-Emmanuel. — Voyons, voyons : 40 mille oui, 45 non. Hé ! je le savais bien qu'ils ne demandaient qu'à venir à moi ; les plébiscites, vois tu Cardona, les plébiscites, ça réussit toujours.

— Beau père, vous avez raison.

Victor-Emmanuel. — Tiens, vous êtes là, Jérôme... Eh quoi ! vous n'avez pas craint de vous exposer ?

Le prince Napoléon. — Du tout, j'étais avec es bagages.

Scène deuxième.

La Russie. — Ouf ! je m'étends !

La Turquie. — Hé ! mais dites donc, c'est sur moi que vous vous couchez !

La Russie. — Comment, ça vous réveille ?

La Turquie. — Parbleu, un colosse comme vous, si je ne le sentais pas !

La Russie. — Eh bien, ma chère, allez dormir ailleurs. Cette place me convient et j'y reste.

La Turquie. — Cependant...

La Russie. — Il n'y a pas de cependant ; allons, décampons, et plus vite que ça.... ou sinon....

L'Angleterre. — Pardon, pardon ; voilà un petit papier qui vous interdit...

La Russie. — Un papier ! faites voir... Le traité de 1856, ah ! la bonne plaisanterie. Il n'en faut plus des traités.... Bonsoir la vieille mère !

L'Angleterre. — Aoh ! mais je ne supporterai pas que...

La Russie. — Ecoutez, un bon conseil : restez chez vous tranquille, et fichez-moi la paix.

L'Angleterre. — La paix, la paix, mais savez-vous que je peux...

La Russie. — Vous ne pouvez rien ; votre flotte n'ira pas prendre St-Petersbourg ; quant à votre armée de terre, souvenez-vous d'Iukermana, où sans les Français...

Scène troisième.

L'Autriche. — Tartarile, ne serrez pas tant, j'étouffe !

La Prusse. — Je crois qu'elle ose se plaindre ?

La Russie. — Il me semble qu'elle a bougé un peu ?

La Prusse. — Alors mettons un cran de plus.

La Russie. — C'est ça.

L'Autriche. — Rrrra !

Scène quatrième.

Le Pape. — Au secours, la France ! au secours, ma chère Fille ! on me dépouille, on me vole, on me pille !

L'Angleterre. — Au secours, la France ! au secours, ma fidèle et puissante alliée ! la Russie s'empare du Bosphore !

L'Autriche. — Au secours, la France ! au secours, la grande et généreuse nation ! au secours.... j'étouffe !

La canonnade de Paris. — Boum !

— Criez, mes braves gens ! la France n'entend pas ; la France n'y est plus.... les rats dansent !

CHRISTIAN.

Pour tous les articles non signés
Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 5.

GARDE MOBILE. — GARDE NATIONALE

MAGASINS de CHAPELLERIE

Les plus vastes de France

Tout le passage de l'Argue compris entre la rue de l'Impératrice, 80, et la rue Centrale, 43, — LYON

Maison RIVIER sœurs

Choix extraordinaire de Képis pour la Garde mobile

GROS ET DÉTAIL.

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU

Aiguës ou chroniques les plus rebelles

Dont le traitement aurait été infructueux

Guéries RADICALEMENT par le ROB-SAVARESI

PERFECTIONNÉ

Dépurato-tonique, Régénérateur du Sang et des Humeurs

Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels

Expéditions par correspondance

S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de 1^{re} classe,

Rue Pizay, 12, au premier étage, près de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.

Allée de traverse, rue de l'Arbre-Sec, 9.

33

AVIS IMPORTANT

On trouvera des bons Coupeurs pour vêtements d'hommes, dames et enfants, ainsi que des Leçons de Coupes ou Modèles, chez M. BOURCADE, professeur éprouvé.

Rue Confort, 12, à l'entresol.

Ecole secondaire de Brignais

(RHONE)

Cabinet de physique, Laboratoire de Chimie. — Expériences et Manipulations. — Travaux de comptoirs et bureaux.

Rentrée de l'Ecole le 12 octobre courant.

AU BALLON CAPTIF

Rue de la Barre, 8, en face de la rue Belle-Cordière — LYON

MOUCHET, horloger, bijoutier

Ex-ouvrier horloger de BREGUET de PARIS

1^{er} Prix à l'Ecole des Sciences et des Arts industriels de Lyon, spécialement pour les Réparations de Remontoirs

SEULE MAISON A LYON POUR LA MODICITE DE SES PRIX. Toutes les Réparations et les Ventes sont garanties de 1 an à 4 ans.

Aperçu des prix :

Nettoyage de montres à cylindre.	2 30	à cylindre et rubis depuis	33 -
Grands ressorts de montre, première qualité.	2 50	Montres or pour hommes à cylindre et rubis, depuis	35 -
Nettoyage de pendule.	3 50	Montres argent pour hommes à cylindre et rubis, depuis	25 -
Verres de montre double. Id. cristal.	- 50	Remontoir or pour dames depuis.	450 -
Montres or pour dames, à cylindre et rubis, depuis	65 -	Id. pour hommes, depuis	290 -
Montres argent pour dames		Id. en alluminium.	30 -

Fait les Echanges en tous genres. — Expédie dans le dehors.

ACHAT D'OR ET D'ARGENT

HERNIES

Sans opération, guérison prompte et parfaite garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. S'adresser à M. Gaillard, médecin de la Faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 1.

CARTE

DES

ENVIRONS DE LYON

COMPRENANT

Non-seulement le département du Rhône, mais encore les parties des départements de l'Ain et de l'Isère qui avoisinent Lyon de 30 à 40 kilomètres.

Cette Carte offre aux touristes et aux amateurs d'excursions à la campagne, les indications les plus complètes pour les guider dans leurs promenades. — Villes, Villages et les moindres hameaux, grandes Routes et Chemins vicinaux, les lignes des Chemins de fer, les plus petits ruisseaux, tout y est indiqué.

Prix : 3 Francs

EN VENTE

à l'Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5. aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux.

A LYON